

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 24 (1937)

Heft: 6: Numéro special de la section romande de la Fédération des Architectes Suisses FAS (BSA)

Artikel: Les parcs de Genève

Autor: Fatio, Guillaume

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-87178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

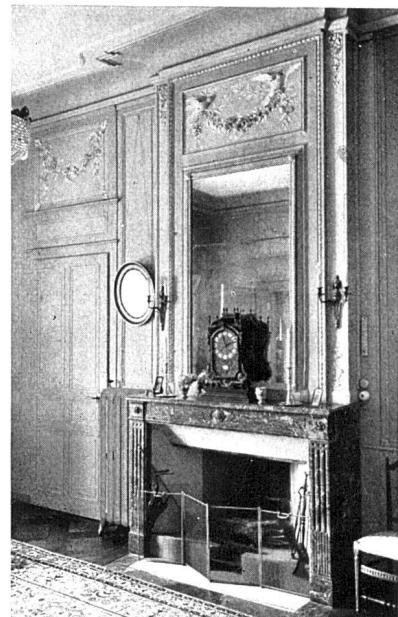
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



maison de Marignac, autrefois Lullin de Châteauvieux, a été exécuté d'après une maquette d'un architecte français; cette maquette existe encore.

Nous pourrions énumérer un grand nombre de ces maisons, qui toutes ont leur caractère particulier et pourtant montrent une parenté certaine. Citons au hasard quelques-unes de ces demeures de campagne. Varembé-Rigot du milieu du XVIII^e siècle avec ses communs, le Reposoir, de la famille Pictet, qui conserve de belles boiseries et des jardins dessinés, le château du Petit-Saconnex à la famille de Budé, Beaulieu avec ses célèbres cèdres, toute la série des maisons de Genthod, de Saussure au Creux, celle de Charles Bonnet, le château de Malagny, la cure actuelle de Genthod, les maisons de la Rive et Fatio. Plus près de la ville, les Délices de Voltaire, les maisons Vieusseux et Cayla sur les bords du Rhône, Le Bouchet amplifié au XIX^e siècle, La Forêt, Bourdigny, Chouilly, une partie du Château de Dardagny, celui de Cartigny, la maison Naville à Vernier. Sur l'autre rive du lac nous voyons tout le groupe de Cologny et des Eaux-Vives, La Grange des Favre, Montchoisy, les Vollandes, Gautier, autrefois Necker, D'Espine, Le Gerdil, la villa Diodati où séjournait Byron, les maisons Mallet, van Berchem à Frontenex, la Grande Boissière, véritable palais, sur la route de Chêne, la Pommière, la maison Naville à Villette, celle des Micheli à Landecy, enfin à Celigny, l'Elysée, Garengo, etc....

On compte plus de cinquante de ces demeures d'une certaine importance dans le canton de Genève et il ne faut pas oublier toutes celles qui sont plus modestes et qui ne sont pas moins intéressantes comme aspect, car elles s'harmonisent parfaitement avec le milieu où elles se trouvent. Cet élan architectural ne s'est pas éteint avec le XVIII^e siècle, des architectes de talent ont encore à la Restauration, au début du XIX^e siècle, su construire suivant une même donnée simple, mais élégante, des maisons de campagne, il est vrai avec une décoration moins accentuée.

La publication de la *Maison bourgeoise* a reproduit le plan et la description de quelques-unes de ces habitations les plus caractéristiques, mais il faudrait un volume spécial pour faire comprendre la richesse et la variété de cette école, sans oublier les intérieurs avec les boiseries et les stucs de l'école de Jaquet, il en est de même de l'art de la ferronnerie.

Malgré l'extension progressive de l'agglomération urbaine, Genève peut encore, à côté de ses parcs publics, présenter un ensemble de parcs privés admirables, qui forment comme une ceinture de verdure autour de la ville. C'est le souci des Genevois de chercher à conserver ce patrimoine artistique, souvent menacé par les morcellements et l'accroissement des quartiers urbains.

Louis Blondel, archéologue cantonal.

Les parcs de Genève

Progressivement et à la suite de travaux de l'édition, de généreuses donations des particuliers ou d'acquisitions, les deux rives du lac, à Genève, se sont bordées d'une série de parcs qui donnent à la ville un caractère spécial. Ceux-ci forment comme une ceinture de verdure pour le plus grand agrément des habitants

et constituent une protection du site contre l'envahissement des immeubles urbains.

En partant du pont du Mont-Blanc, que chacun connaît, et en suivant la rive gauche du lac, on traverse successivement la Promenade du Lac, le parc La Grange et le parc des Eaux-Vives; on passe de l'un à l'autre



Page 162:

Vieusseux à Châtelaine
Vue d'ensemble et intérieur

en suivant les quais, élargis en spacieux promenoirs et qu'aucune clôture ne sépare de l'eau.

Le tout se termine par une vaste plage publique, avec installations de bain et doublée d'un grand port à l'usage de la navigation de plaisance.

Ce qui caractérise et donne un charme spécial à cette rive du lac, c'est la ligne tranquille du Jura bordant l'horizon et la silhouette harmonieuse de la côte qui se perd dans le lointain.

Sur la rive droite et en partant d'une succession du même pont, on suit le quai du Mont-Blanc, bordé du jardin des Alpes, puis le quai Wilson, doublé de parterres fleuris, et l'on aboutit à une série d'anciennes propriétés privées, soudées successivement les unes aux autres pour former un vaste parc public. Ce sont: les villas Mon Repos, Moynier, Bartholoni et Lammermoor. Sur tout ce trajet, le regard se porte, au travers de l'eau, sur la chaîne des Alpes de la Savoie, dominée par la cime du Mont-Blanc, quand celui-ci daigne se montrer. Arrivé au terme de ce parcours, on pénètre dans le domaine du Bureau international du Travail d'où l'on gravit la colline, en traversant le Jardin botanique, pour arriver au vaste parc Ariana où s'élève le palais de la Société des Nations.

Pour compléter cette sèche énumération, nous allons donner quelques détails sur l'origine de ces différents parcs et sur leurs particularités.

Promenade du Lac.

Lorsqu'en 1853 on construisit, sur le Grand Quai, l'hôtel Métropole et les immeubles voisins, la rive du lac était encore abandonnée aux entrepôts et aux chantiers qui utilisaient la navigation pour le transport de leurs marchandises. L'aspect de cette région n'avait rien d'esthétique. C'est en 1854, soit une dizaine d'années avant la construction du pont du Mont-Blanc, que la Ville commença à aménager, dans cet endroit, un petit

jardin public, ce qui nécessita l'établissement d'un solide mur de protection contre les dégâts causés par les vagues. Les deux jetées, fermant la rade, n'existaient pas encore.

A la suite d'agrandissements et d'embellissements successifs, la Promenade du Lac est devenue l'un des parcs urbains les plus goûts du public. Par dessous ses arbres bien dégagés, on jouit de jolies échappées sur le lac, tandis que ces mêmes plantations masquent en partie les hautes maisons locatives des quais voisins. Par une heureuse et récente décision des Autorités municipales, toutes les clôtures et les buissons inutiles, qui enfermaient complètement ce jardin urbain, ont été supprimées. Cette mesure est appliquée dès lors à tous les jardins publics.

Faisant suite à la création de la Promenade du Lac, la construction d'un quai en bordure du quartier des Eaux-Vives (quai Gustave Ador) fut décidée en 1856. En dehors de sa belle situation, cette artère avait surtout un but utilitaire, celui de créer une bonne voie de communication avec toute la région située au sud du lac, qui en manquait complètement.

Une large chaussée, avec trottoir bordé d'un mur du côté de l'eau et planté de l'autre d'une rangée d'arbres, lassait vite le promeneur par sa monotonie. Depuis une quarantaine d'années et très spécialement ces derniers temps, on n'a cessé d'améliorer ce quai pour le transformer en une promenade agréable et même en un jardin fleuri. On s'est efforcé surtout de mettre la chaussée en communion plus intime avec l'eau et de retrouver ainsi l'impression de la grève ancienne.

C'est en suivant ce quai que l'on atteint les deux grands parcs de la rive gauche.

Parc La Grange.

Le vaste domaine de *La Grange* est devenu propriété de la ville de Genève depuis 1918. De tout temps, la beauté de cet emplacement fut appréciée et l'on y a



même retrouvé les vestiges d'une importante villa romaine ainsi que des constructions datant du moyen âge.

Au début du dix-huitième siècle, cette propriété de campagne, qui appartenait en majeure partie aux Franconis, fut vendue à la famille Lullin, probablement à Marc Lullin, qui réunit plusieurs parcelles et y fit dessiner un beau parc à la française. Quant à la maison actuelle, de style Louis XV, elle doit avoir été édifiée vers 1720.

«Elle est construite, dit Camille Martin dans «*La Maison bourgeoise en Suisse*», sur un plan en forme de fer à cheval.

«La façade qui regarde le lac était certainement à l'origine l'une des œuvres les plus imposantes que le dix-huitième siècle ait laissées dans les environs de Genève. Par suite des différences de niveau créées par la disposition des terrasses, cette face était posée sur un soubassement élevé qui lui donnait beaucoup de grandeur et qui établissait une juste proportion entre la hauteur et la longueur du bâtiment. La création d'un perron, assurant un meilleur dégagement des pièces de réception, a compromis quelque peu cette harmonie.»

La date exacte de construction et le nom de l'architecte restent inconnus, mais on sait que le prince Frédéric de Hesse-Cassel fut reçu en 1733 et fêté à La Grange.

En 1800, le domaine fut acheté par François Favre, membre d'une ancienne et notable famille de Genève. Dès lors et jusqu'à la mort de William Favre, son dernier propriétaire, il s'est transmis de père en fils.

En 1814, c'est Guillaume Favre, l'homme distingué dont Sainte-Beuve a parlé avec éloge dans les *Causeries du Lundi* et que Mme de Staël appelait son «érudit à la violette». Ayant formé une collection de quinze mille volumes, il construit, pour les loger, une grande bibliothèque de style Empire; il l'orne d'un des plus beaux groupes de Canova, Adonis et Vénus, qui ressort admirablement sur le fond des belles reliures anciennes.

Edmond Favre, qui hérita de *La Grange* en 1851, se mit à transformer l'ancien parc à la française en un jardin anglais. De l'ordonnance régulière d'autrefois, presque tout a disparu. Edmond Favre, qui avait séjourné deux années en Italie et en avait subi l'influence, éleva,

près du lac, une pergola qui détonne un peu dans le paysage genevois. Il construisit devant la grande façade un perron facilitant l'accès aux salons et à la salle à manger, ajouta une véranda et diminua de moitié la hauteur du toit, modifications qui ne semblent pas avoir été très heureuses.

Son fils, William Favre, continua à s'occuper avec amour de la superbe propriété de famille, à travailler cette œuvre d'art qu'est l'élaboration d'un beau jardin. Le résultat est remarquable, comme chacun peut s'en rendre compte en admirant la vue dont on jouit de la terrasse; la grande pelouse se déroule, encadrée d'arbres les plus magnifiques et les mieux assortis, jusqu'au lac, qui semble la baigner. La ville, bien que tout proche, est entièrement masquée par des bosquets sagement groupés.

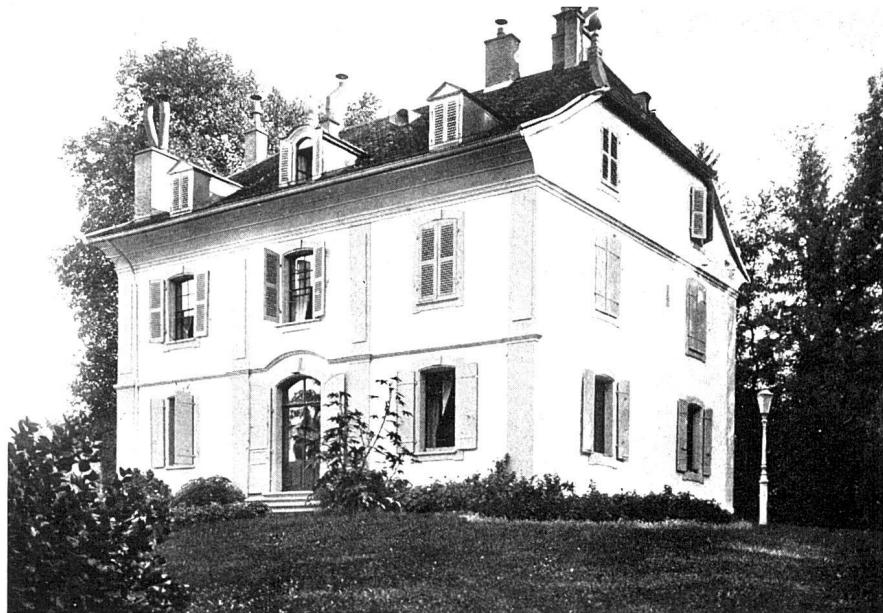
William Favre était resté célibataire et il n'a pas voulu qu'après lui sa propriété fut morcelée et couverte d'immeubles locatifs; désirant laisser à sa patrie genevoise un souvenir digne de lui, il en fit don à la Ville en 1918 avec tout son mobilier.

Le parc *La Grange* est le type des belles propriétés de campagne genevoises du dix-huitième siècle. La population à vite apprécié le beau domaine mis ainsi à sa disposition et les Autorités cantonales ou municipales, suivant le désir du donateur, se servent de la magnifique demeure pour y offrir à leurs hôtes étrangers des réceptions qui, dans ce beau cadre, ont un cachet à la fois somptueux et intime, tout en conservant le caractère démocratique qui sied à une petite république.

Parc des Eaux-Vives.

Contigu au parc *La Grange*, le parc des *Eaux-Vives* était anciennement propriété de la famille Plonjon, qui a laissé son nom à cette région. Il a passé par plusieurs propriétaires successifs: au début du dix-huitième siècle, les Trembley le possédaient, puis Joseph Bauer, qui

Maison de campagne à Cologny



construisit le château vers 1750 et dont le fils le revendit à Jacques Horngacher.

Au dix-neuvième siècle, le domaine se diminua de la partie bordant le ruisseau du *Trainant* et changea plusieurs fois de propriétaire jusqu'en 1865, date à laquelle Louis Favre en fait l'acquisition. Ce dernier n'avait aucun parenté avec son homonyme du domaine voisin de *La Grange*.

On connaît la destinée étrange de ce charpentier intelligent, qui ne fréquenta que l'école primaire, apprit tout par lui-même, devint entrepreneur, étonna par son talent et son audace; il construisit des lignes de chemin de fer et, en 1872, s'offrit pour effectuer le percement du tunnel du Gothard. Ne disposant pas des forces hydrauliques à lui promises, en butte à la jalouse des ingénieurs, en continues discussions avec la compagnie, Louis Favre perd la santé; aussi, en 1875, succombe-t-il à la rupture d'un anévrisme au milieu du tunnel, son œuvre grandiose presque terminée. Au point de vue pécuniaire, ce fut une faillite.

Sa propriété des Eaux-Vives passe à sa fille, qui la loue, puis la vend, en 1879, à une société, et ce beau domaine finit par devenir, sous le nom de «Luna-Park», une manière de champ de foire. Après la déconfiture de cette entreprise, l'opinion publique s'émeut d'un projet de morcellement et une souscription publique est ouverte pour acheter le domaine et le conserver à l'usage de la population genevoise. Il devint définitivement, en 1913, promenade publique sous le nom du parc des Eaux-Vives.

Rive droite: Jardin des Alpes.

Les quais de la rive droite du lac se sont construits à partir de 1851 et au fur et à mesure que des immeubles urbains s'élevaient dans cette région, restée jusqu'alors tout à fait rustique. Ils arrivèrent ainsi progressivement jusqu'à l'entrée du parc Mon Repos, qui constitue un arrêt naturel aux lignes droites qui ont remplacé l'ancienne côte sinuose et pittoresque.

Comme ce fut le cas sur la rive opposée, on apporta à ces quais des élargissements et des embellissements toujours pris sur le lac.

En quittant le pont du Mont-Blanc, le Jardin des Alpes se présente immédiatement au promeneur. Sa forme triangulaire, s'ouvrant sur le quai du Mont-Blanc, s'explique par son origine. C'est en effet sur l'emplacement d'un ancien port naturel, dit «fossé vert» et sur une partie des terrains des fortifications, démolies en 1849, que ce jardin a été créé et terminé en 1862.

Un monument, qui n'a rien de national, ni dans son emplacement ni dans son style, y a été élevé et attire l'attention des passants: c'est le mausolée que le duc Charles de Brunswick s'est fait ériger par disposition testamentaire pour perpétuer son propre souvenir et celui de son illustre famille.

Parc Mon Repos.

Au centre du quai Wilson, en se dirigeant vers le parc Mon Repos, s'élevait l'Hôtel National, construit en 1878 dans une situation admirable et sur un terrain entièrement gagné sur le lac. Après avoir été le rendez-vous de la meilleure clientèle, la Société des Nations en fit l'acquisition, en 1920, pour y établir les bureaux de son Secrétariat Général. Depuis 1936, celui-ci s'étant installé dans son nouveau palais au parc Ariana, l'ancien hôtel est devenu le domicile de nombreuses institutions internationales ayant leur siège à Genève. Il a pris le nom de Palais Wilson en mémoire du président des Etats-Unis, fondateur de la Société des Nations.

La villa Mon Repos est devenue, en 1899, domaine public par les volontés dernières de Philippe Plantamour. Ce savant distingué a désiré que sa belle propriété fasse, après lui, les délices de ses concitoyens, qui, à l'exception de quelques privilégiés, ne pouvaient guère alors jouir, à proximité de Genève, d'un bel emplacement au bord du lac.

Là, tout est enchantement pour les yeux: un parc charmant descendant jusqu'à l'eau bruisante et trans-

parente, mirant la ligne du coteau de Cologny, dont les teintes changent avec les saisons ou avec les heures du jour. Au-dessus de Cologny, dans le fond, s'impose la masse blanche du Mont-Blanc. C'est ce point de vue que le peintre Hodler a transcrit, avant de mourir, dans une série d'études du lac à l'aube, véritables chants du cygne du grand artiste agonisant.

Un musée d'ethnographie occupe l'ancienne maison d'habitation et, tout récemment, tous les murs de clôture qui enfermaient le parc ont été enlevés par les soins de M. Maurice Braillard, Conseiller d'Etat, chargé des Travaux publics, causant la plus agréable surprise à tous les visiteurs.

Villa Moynier.

Contiguë au parc Mon Repos, la propriété Moynier est devenue aussi domaine public. Elle renferme en bordure de la grande route de Suisse, une dépendance qui présente un intérêt historique. Ce petit corps de bâtiment, au lieu dit Sécheron, est tout ce qui reste du *Logis Neuf*, immeuble dont l'hôtelier Dejean fit, en 1765, l'hôtel d'Angleterre, d'une renommée européenne. Il abrita en effet presque toutes les personnes de quelque notoriété qui visitèrent ou traversèrent Genève à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.

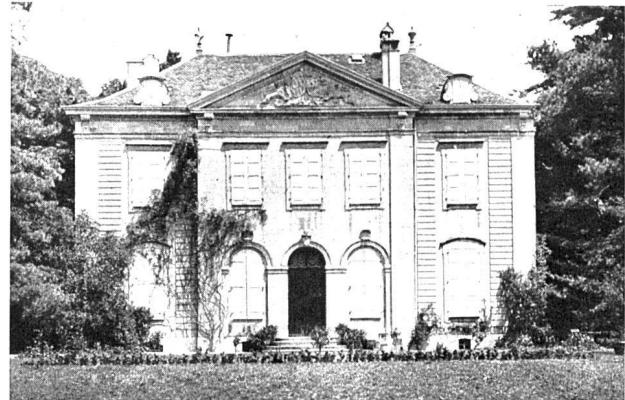
Joseph II y logea une nuit de décembre 1777, alors qu'il revenait de France et de Bourgogne, ne faisant que passer, et, pour ne pas choquer Marie-Thérèse, n'allant pas à Ferney, au grand désespoir du susceptible et vaniteux patriarche. Nous trouvons à l'hôtel Dejean le duc et la duchesse de Gloucester en 1782; Pachiduc Ferdinand et sa femme en 1783, puis la duchesse et les princes de Saxe-Gotha, le duc de Kent, Madame de Montesson, femme morganatique du prince d'Orléans. En 1795, nous y rencontrons quatre vicaires généraux du concile.

La malheureuse Joséphine, répudiée par raison d'Etat, vint à Sécheron pendant l'été de 1810 pour y voir son fils, Eugène de Beauharnais. Sa bonne grâce fit une excellente impression sur les Genevois, qui accueillirent l'ex-impératrice avec une sympathie dont elle fut très touchée. Un jour qu'elle assistait à une fête nautique et que de trop nombreux canots entouraient sa propre embarcation, on allait les faire écartier, quand Joséphine demanda instamment de ne déranger personne pour elle. «Je suis bien aise, dit-elle, que l'on voie à quel point je suis enthousiaste de ce qui m'entoure et combien je suis heureuse de la façon dont on me reçoit. Il est si consolant d'être aimée!»

La reine Hortense vint aussi à l'hôtel d'Angleterre, chez Dejean, et dans des tristes circonstances. Elle avait reçu l'ordre, le 19 juillet 1815, de quitter la France, avait dû partir sur-le-champ et s'était dirigée sur Genève, où elle espérait trouver bon accueil; mais le gouvernement genevois, redoutant des difficultés diplomatiques, dut la prier de s'en aller. C'est alors qu'elle se rendit à Arenenberg où le gouvernement thurgovien lui donna asile. Dans la suite, elle revint en séjour à Genève, accompagnée de son fils, Louis Bonaparte, le futur Napoléon III.

Par une singulière ironie des choses de ce monde, l'hôtel Dejean avait aussi accueilli Marie-Louise, qui, après la première abdication de l'empereur, fut, par deux fois, en juillet et en septembre 1814, une courte halte à Sécheron.

Parmi les célébrités que l'hôtel Dejean eut l'honneur de recevoir, il n'y avait pas que des têtes couronnées ou des souveraines déchues, mais également des hommes illustres par



Creux de Genthod. (De Saussure)

leurs talents ou leurs œuvres. Benjamin Constant y séjournait et y consomma même sa rupture avec Mme de Staél; Pétat-major autrichien s'y installa en 1814, et, peu après, la maison regorge d'Anglais, heureux de pouvoir sortir de leur île après le blocus continental. Shelley et Byron y passent quelques jours avant de se fixer de l'autre côté du lac. Mme de Récamier y vient aussi et enfin Ruskin, le grand admirateur de cette Genève, qu'il compte au nombre des trois villes ayant formé son esprit.

L'hôtellerie Dejean se ferma en 1842 et la propriété fut achetée par Mme Barthélémy Paillard, qui construisit la maison actuelle. Celle-ci passa à sa fille et à son gendre Gustave Moynier, philanthrope connu et l'un des fondateurs, avec Henry Dunant, en 1863, de l'œuvre de la Croix-Rouge. Cette maison est devenue récemment le siège du Comité international de cette institution.

Villa Bartholoni et Perle du Lac

Toujours à la suite, nous entrons dans la villa Bartholoni. François Bartholoni, descendant d'une famille italienne réfugiée à Genève au seizième siècle, avait acquis à Paris une belle situation grâce à ses talents de financier. Homme d'une grande intelligence et de vues larges, il fut l'initiateur de la première voie ferrée qui relia Genève à Lyon. Bien que devenu Français, il resta très attaché à Genève et acheta, en 1825, la propriété Melly, à Sécheron, pour se faire construire une villa. Admirant le pays d'origine de ses ancêtres, François Bartholoni choisit comme architecte Félix Emmanuel Collet, de Paris, qui alla passer un an en Italie pour y étudier des projets et en ramener des artisans. On reconnaît que la maison a été le fruit de ces recherches et qu'elle a été influencée par le goût de l'époque. Les pièces d'apparat, inspirées des villas découvertes à Pompéi, sont décorées de fresques aux coloris charmants; la façade et le jardin s'ornent de statues de grands maîtres, tel Canova, ou de copies de l'antique. La villa Bartholoni attire vite des visiteurs de marque: la reine Hortense, la reine de Danemark, Jérôme, roi de Westphalie, Louis, roi de Hollande, ce dernier si amoureux de la maison qu'il en demanda les plans à son propriétaire pour se faire construire une habitation semblable en Italie.

François Bartholoni joignait à ses aptitudes d'homme d'affaires et d'économiste un goût très prononcé pour

la musique; ce fut lui qui offrit à Genève le Conservatoire, dont il fut le distingué président. Après lui, son fils Ferdinand et son petit-fils Jean continuèrent dignement les traditions de famille. Des revers de fortune obligèrent ce dernier à vendre sa propriété de Sécheron, qui fut acquise, ainsi que la villa Moynier, par la Société des Nations dans le but d'y éléver son palais. Nous verrons comment ce projet dut être abandonné.

Villa Lammermoor.

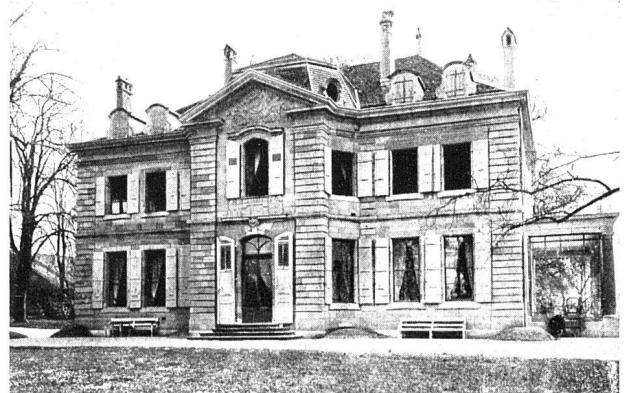
En 1858, deux années après son mariage, sir Robert Peel, le fils du grand ministre anglais, acheta de Philippe Dunant-de Gallatin une propriété à Sécheron. Il la baptisa Villa Lammermoor du nom du domaine de son beau-père, le marquis de Tweeddale, en Ecosse.

La maison d'habitation était construite dans le goût du début du dix-neuvième siècle, mais sir Robert Peel la fit entièrement transformer et agrandir dans le style des cottages anglais. Plus tard, la salle à manger et un petit salon furent décorés de remarquables boiseries Louis XVI, œuvres du sculpteur Jean Jaquet et provenant d'une vieille maison de la rue de Chantepoulet à Genève. Ce qui constitue la beauté de la Villa Lammermoor, c'en est la situation et les superbes ombrages. Sous des arbres séculaires, les pelouses descendent mollement jusqu'au lac. Celui-ci, se présentant dans toute sa longueur, donne une impression de grandeur qui ne se trouve pas au même degré dans la plupart des propriétés voisines orientées vers le Mont-Blanc.

Le tableau qui s'offre au regard a pour cadre d'un côté la chaîne vaporeuse du Jura, qui fuit à l'horizon, et, de l'autre, les flancs boisés de la montagne des Voirons. Quant aux deux rives, elles alignent le rythme harmonieux de leurs coteaux et de leurs promontoires. Des pigeons animaient naguère les jardins de leurs vols incessants, des paons blancs y faisaient la roue et des cygnes allaient et venaient le long du bord, silencieusement.

En 1892, la fille de sir Robert Peel, Madame Alex Barton, devint propriétaire de la villa, dont elle fit un centre accueillant unique en son genre.

L'installation à Genève, en 1920, de la Société des Nations marqua une date importante dans la vie de Mme Barton. Ce lui fut une occasion, tout à fait imprévue, de mettre en valeur ses dons naturels: charme, intelligence, discrétion et sympathie. D'emblée, elle gagna l'estime et la confiance des personnalités de toutes nations, appelées à venir à Genève discuter les questions les plus épineuses. Sans se laisser jamais influencer par des considérations de nationalité, elle fit de son mieux pour aider le Secrétaire Général dans son rôle représentatif à l'égard des hommes d'Etat et des diplomates venus



Cologny, propriété Lucien Gautier. Façade côté du lac

assister aux multiples séances ou réunions. Avec tact et discrétion, sans s'immiscer dans des questions qui ne la concernaient pas, Mme Barton ouvrit généreusement, inlassablement sa maison à tous ceux qui avaient besoin de son hospitalité et de son affection.

Un conflit tragique éclata dans le cœur de la propriétaire, partagée entre son dévouement absolu à la Société des Nations et son attachement profond à la Villa Lammermoor.

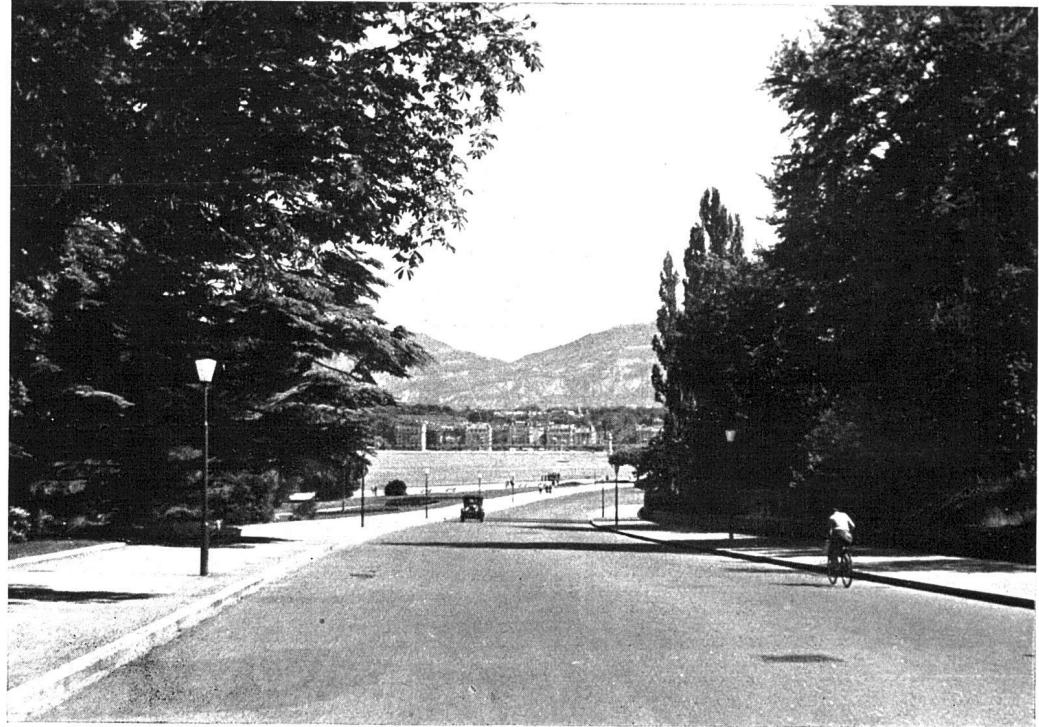
A un moment donné, la Société des Nations se trouva, comme on l'a fort bien dit, le nez contre un mur. Lorsque fut ouvert le concours entre architectes en vue de construire les nouveaux palais, on crut que les terrains achetés à Sécheron (propriétés Bartholoni, Perle du Lac et Moynier) suffiraient largement. On dut constater que tel n'était pas le cas. En outre, aucun des projets primés ne donnant satisfaction au jury, on chargea cinq architectes d'établir, en commun, un plan mieux approprié, ce qui compliqua et retarda le travail. On était sur le point de passer les contrats lorsque surgit une nouvelle difficulté. On n'avait prévu que deux bâtiments, l'un pour l'Assemblée, l'autre pour le Secrétariat. Un don magnifique de M. Rockefeller pour une vaste bibliothèque vint alors tout remettre en question. On constata, en effet, que le terrain dont on disposait, suffisant à peine pour deux palais, ne l'était plus pour trois, et l'on parla d'acquérir une parcelle voisine, qui n'était autre que la Villa Lammermoor; c'était, de l'avoir unanime, la solution la meilleure, la seule qui permit un développement rationnel des palais, en même temps que leur jonction avec le Bureau international du Travail voisin.

On peut dire qu'il se livra alors une lutte épique entre le palais de la Société des Nations et la Villa Lammermoor, entre les représentants de cinquante pays et une femme seule. Il faut bien reconnaître que l'emplacement de la villa répondait exactement aux besoins des architectes et aux voeux des diplomates.

Comités et commissions, après avoir mûrement délibéré, avaient pris des décisions favorables à ce choix et se préparaient à la mission, qu'ils croyaient aussi facile qu'agréable, d'obtenir l'acquiescement de l'aimable hôtesse dont le dévouement à la cause de la paix était légendaire.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de ces messieurs devant cette brève mais courtoise réponse: «Ma propriété n'est pas à vendre! Il n'y avait plus qu'à battre en retraite. Cela se passait en 1926. Le «non» prononcé, Mme Barton resta calme, imperturbable et amicale, quoique victorieuse. Sa gracieuse hospitalité n'en fut en rien diminuée, ni troublés ses excellents rapports avec M. Motta, membre du Conseil Fédéral suisse; mais elle gardait secrètes ses intentions ultimes.

Il s'agissait maintenant de tirer d'embarras la Société des Nations qui ne savait plus où édifier son colossal palais. Cette tâche incomba aux Autorités suisses et genevoises. C'est alors que le parc Ariana apparut comme la seule solution possible et rapide. Il offrait un grand avantage: construits sur ce vaste terrain, les bâtiments de la Société des Nations pourraient s'étendre à leur aise à droite et à gauche. Il était en outre à une distance raisonnable de la ville.



(Voir l'article de M. Bodmer, page 188)

Tout en conservant le musée et les terrasses qui l'entourent, la ville de Genève céda 250 000 mètres carrés sur lesquels la Société des Nations reçut droit de superficie et d'usage. La population conservait, comme par le passé, la liberté de se promener dans le parc entier. En échange de cette concession, la Ville obtint l'usage des trois superbes villas de Sécheron qu'avait acquises la Société des Nations; jointes au parc Mon Repos, elles constituent, au bord du lac, un domaine public d'une rare magnificence. Cet arrangement, enfin, supprimait le risque de voir détruit, par une construction énorme, l'aspect pittoresque et aimé des abords de la rade.

Après cette conclusion élégante du conflit, Mme Barton se rendit chez son notaire et lui remit son testament contenant la phrase suivante:

«Je lègue à la Confédération Suisse ma propriété dite Villa Lammermoor, à Sécheron... Ceci avec l'expresse condition qu'elle ne soit jamais partagée et que les arbres restent dans leur état actuel, sans être coupés.»

Mme Barton est morte subitement le 16 décembre 1935 et sa villa est devenue propriété de la Confédération Suisse, qui va prendre les dispositions nécessaires pour en laisser la jouissance au public et terminer ainsi la chaîne des parcs qui bordent le lac sur la rive droite.

Parc Ariana.

Le vaste domaine de *l'Ariana* part du lac pour monter assez haut sur les pentes du coteau. Près de l'eau, se trouve le Conservatoire de botanique, comprenant une collection de portraits de savants et surtout quelques-uns des plus beaux herbiers genevois.

Au-dessus de la route, le jardin botanique, et, dans le haut du parc, partie la plus belle à cause de ses vieux arbres, se trouve *l'Ariana* proprement dite, musée de peinture et d'objets d'art, tels que poteries, faïences et porcelaines. Ces collections ont été réunies par Gustave Revilliod, l'ancien propriétaire de ce superbe domaine.

Appartenant à l'une des plus anciennes familles locales, Gustave Revilliod est un exemple caractéristique de ces Genevois passionnément attachés à leur ville et ayant vécu en quelque sorte pour elle. Amateur de peinture et de beaux-arts en général, il avait eu l'ambition de créer, à l'usage de Genève, un musée d'histoire de l'art. Les collections qu'il a pu former dans cette intention présentent un réel intérêt, spécialement les collections de porcelaine.

Par le nom donné à son musée et à sa propriété, Gustave Revilliod a voulu perpétuer la mémoire de sa mère vénérée, née Ariane de la Rive, qui l'avait élevé dans le culte de l'art et des œuvres de l'esprit. «Ma mère m'a inspiré dès mes plus jeunes ans, dit-il dans son testament, et a nourri plus tard en moi les goûts qui ont fait le bonheur de ma vie. J'espère qu'ils continueront après moi à faire le bonheur de ceux qui me suivront, en soutenant, nourrissant et entretenant leurs goûts artistiques, leur culture intellectuelle.»

A sa mort, en 1890, Revilliod laissait sa propriété à la ville de Genève avec une somme d'un million de francs pour son entretien.

Il est certain que la décision d'autoriser à construire le palais de la Société des Nations dans le parc Ariana n'était pas tout à fait conforme aux volontés de Gustave Revilliod lorsqu'il légua sa propriété à la population genevoise, mais, comme on l'a dit très justement, cet homme, qui voulait le bien de ses concitoyens, eût été le premier à approuver l'établissement d'un palais de la paix sur le terrain qu'il leur avait donné.

Si la ville de Genève a sacrifié en partie ce parc, c'est qu'ayant l'honneur d'abriter la Société des Nations, elle sentit qu'il importait d'éviter toute atteinte au prestige de cette institution.

Guillaume Fatio

Seite / page

fehlt /
manque /
missing

Seite / page

fehlt /
manque /
missing